

EMISSION D'UNE 3ème TRANCHE D'OCA DE 1,5 M€

Écrit par DEINOVE

Lundi, 22 Juin 2020 18:56 - Mis à jour Lundi, 22 Juin 2020 19:21

DEINOVE (Euronext Growth Paris : ALDEI), 17 juin 2020 (18h30) - société de biotechnologie française qui s'appuie sur une démarche d

innovation radicale pour développer des antibiotiques innovants et des ingrédients actifs biosourcés pour la cosmétique,

annonce

ce jour l'émission d'une

3

ème

tranche d'obligations convertibles en actions nouvelles (les "

OCA

") dans le cadre de l'accord

conclu le 9 juillet 2019

[\[1\]](#)

avec le fonds European Select Growth Opportunities Fund

(l

,

"

Investisseur

")

relatif à un

financement par voie d'émission d'OCA pour un montant nominal maximal de 15 millions d'euros, avec 6,5% de décote faciale lors de la conversion en actions, sans intérêt et sans bons de souscription d'actions attachés, sur une durée maximale de 24 mois

.

Cette 3ème tranche est composée de 150 OCA d'une valeur nominale de 10.000 euros chacune, représentant un montant global de

1.

5

00.000 d'euros

,

intégralement souscrit

e

par

l'Investisseur

ce jour

, conformément au contrat

conclu le

9 juillet 2019

.

Les caractéristiques des OCA et leur impact dilutif théorique sont détaillés dans le communiqué de presse en date du 9 juillet 2019. DEINOVE rappelle que l'intégralité des 220 OCA émises dans le cadre de la 1ère tranche et 86 OCA sur les 100 OCA émises dans le cadre de la 2ème tranche ont d'ores et déjà été converties à ce jour.

Objectifs

Les objectifs de cette émission pour DEINOVE sont de (i) financer le besoin en fonds de roulement, (ii) continuer le développement et la commercialisation de bioactifs naturels pour l'

industrie de la cosmétique

, (iii)

poursuivre

l'essai clinique de Phase II aux Etats-Unis testant DNV3837, son candidat antibiotique le plus avancé dans le traitement des infections gastro-intestinales sévères causées par

Clostridiodes difficile

et

(iv)

découvrir des premiers leads antibiotiques sur sa plateforme intégrée et robotisée de criblage à fort contenu.

Il est par ailleurs rappelé que DEINOVE et l'Investisseur ont conclu en date du 2 avril 2020 un avenant au contrat conclu le 9 juillet 2019

[2]

.

À PROPOS DE DEINOVE

DEINOVE est une société de biotechnologie française, leader de l'innovation radicale, qui entend contribuer à relever les défis que représentent la résistance aux antibiotiques et la transition vers un modèle de production durable pour les industries de la nutrition et de la cosmétique.

DEINOVE a développé une expertise unique et exhaustive dans le domaine des bactéries rares qu'elle sait décrypter, cultiver, optimiser pour en révéler les possibilités insoupçonnées et ainsi leur faire produire à l'échelle industrielle des molécules biosourcées aux activités d'intérêt. A cette fin, DEINOVE constitue et documente depuis sa création une réserve inégalée de diversité biologique qu'elle exploite grâce à une plateforme technologique unique en Europe.

DEINOVE se développe dans deux domaines d'activité :

- **ANTIBIOTIQUES, anti-infectieux de nouvelle génération** : un premier candidat-antibiotique, DNV3837, est en Phase II. La Société poursuit également l'exploration systématique de la biodiversité pour alimenter son portefeuille en nouveaux leads, s'appuyant notamment sur des partenariats avec bioMérieux et Naicons (Programme AGIR soutenu par Bpifrance).

- **BIOACTIFS, ingrédients actifs d'origine naturelle** avec la cosmétique comme premier marché. Le portefeuille compte quatre actifs innovants commercialisés, propriétaires ou développés en partenariat avec Greentech et Hallstar France, et plusieurs produits en développement.

Au sein du parc d'activités Euromédecine situé à Montpellier, DEINOVE emploie 60 collaborateurs, essentiellement des chercheurs, ingénieurs et techniciens, et a déposé plus de 350 demandes de brevets à l'international. La société est cotée sur EURONEXT GROWTH® depuis avril 2010.